



La Tchadienne d'Electricité

التشادية للكهرباء

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un expert senior résident en production électrique chargé d'accompagner au quotidien la Direction de la Production de TchadElec

Mission à plein temps – Durée : douze (12) mois

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la réforme structurelle du secteur de l'électricité et de la transition institutionnelle de la Société Nationale d'Électricité vers la Tchadienne d'Électricité, le Gouvernement du Tchad, avec l'appui de la Banque mondiale, a engagé un processus important de renforcement de la gouvernance, de la performance opérationnelle et de la professionnalisation de TchadElec.

Cette évolution ne se limite pas à un changement institutionnel. Elle implique également une amélioration concrète des méthodes de travail, de l'organisation des directions techniques, de la disponibilité des ouvrages, de la maîtrise des coûts d'exploitation et de la capacité de TchadElec à assurer un service électrique plus fiable et plus régulier.

Dans ce contexte, la Direction de la Production occupe une place essentielle. Elle est au cœur de la continuité du service électrique, de l'exploitation des centrales, de la maintenance des groupes, de la gestion des combustibles, de la planification de la production, du suivi des performances des unités et de la préparation progressive de l'intégration de nouvelles capacités de production, notamment renouvelables.

Compte tenu de l'importance de ces responsabilités et des défis rencontrés par le système électrique tchadien, il est nécessaire de mobiliser un expert senior résident, à plein temps, qui travaillera directement aux côtés du Directeur de la Production. Il ne s'agit pas d'une mission ponctuelle d'étude ou de conseil à distance, mais d'un accompagnement quotidien, pratique et opérationnel.

L'expert aura pour rôle d'appuyer le Directeur de la Production et ses équipes dans le traitement des dossiers courants, l'organisation des priorités, l'amélioration des outils de suivi, la planification de l'exploitation et de la maintenance, le suivi de la disponibilité des moyens de production, la maîtrise des coûts, la préparation des décisions techniques et le transfert progressif de compétences aux équipes internes.

2. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de mettre à la disposition de TchadElec un expert senior résident chargé d'accompagner, au quotidien et à plein temps, le Directeur de la Production dans l'exercice de ses responsabilités.

L'expert interviendra comme appui opérationnel rapproché afin de renforcer l'exploitation, la maintenance, la planification et le pilotage de la production électrique. Il contribuera à améliorer l'organisation du travail, la disponibilité des unités de production, la qualité du suivi technique, la maîtrise des coûts d'exploitation, la préparation des décisions et la mise en place d'outils pratiques d'aide à la décision.

3. Objectifs spécifiques

La mission vise notamment à :

1. Accompagner quotidiennement le Directeur de la Production dans l'organisation, la planification et le suivi des activités de la Direction ;
2. Appuyer le traitement des dossiers techniques courants liés à l'exploitation, à la maintenance et à la disponibilité des centrales ;
3. Renforcer les outils de suivi de la production, de la consommation de combustibles, de la disponibilité des groupes, des incidents et des coûts d'exploitation ;
4. Améliorer la planification de l'exploitation et de la maintenance des moyens de production ;
5. Contribuer à la mise en place de tableaux de bord techniques simples, fiables et régulièrement actualisés ;
6. Appuyer l'analyse des contraintes affectant la continuité du service et proposer des solutions pratiques d'amélioration ;
7. Renforcer les procédures internes relatives à l'exploitation, à la maintenance, à la sécurité, au suivi des équipements et à la gestion des pièces de rechange critiques ;
8. Appuyer la préparation des plans de maintenance, de réhabilitation ou de renforcement des moyens de production ;
9. Contribuer à l'amélioration de la coordination entre la Direction de la Production, les autres directions techniques, la Direction Financière et Comptable, la Cellule d'Exécution des Projets et les partenaires techniques ;
10. Assurer un coaching opérationnel et un transfert de compétences au profit des cadres et agents de la Direction de la Production.

4. Étendue de la mission

L'expert sera mobilisé à plein temps auprès de la Direction de la Production de TchadElec. Il travaillera au quotidien avec le Directeur de la Production et ses équipes, dans une logique de proximité, d'appui pratique, de résolution des difficultés courantes et de transfert de compétences.

Sa mission consistera à accompagner les équipes dans leurs activités réelles, sur les dossiers effectivement traités par la Direction. Il devra aider à structurer les priorités, améliorer les circuits de travail, renforcer les outils existants et proposer des solutions simples, réalistes et adaptées au contexte de TchadElec.

La mission couvrira notamment :

- L'exploitation des centrales et moyens de production ;
- La planification de la production à court et moyen terme ;
- La maintenance préventive et corrective des groupes ;
- Le suivi de la disponibilité, du rendement et des performances des unités ;
- Le suivi de la consommation de combustibles et des coûts de production ;
- La gestion des incidents, indisponibilités et contraintes d'exploitation ;
- Le suivi des besoins en pièces de rechange et équipements critiques ;
- L'appui à la préparation des programmes de maintenance et de réhabilitation ;
- L'amélioration des procédures d'exploitation et de maintenance ;
- La sécurité d'exploitation et les bonnes pratiques techniques ;
- La préparation progressive à l'intégration de nouvelles capacités de production, notamment renouvelables ;
- Le reporting technique et les tableaux de bord de performance ;
- Le renforcement des capacités des équipes.

L'expert ne se substituera pas au Directeur de la Production ni aux services internes. Son rôle sera d'appuyer, conseiller, accompagner, former et renforcer progressivement les capacités de la Direction.

5. Tâches principales de l'expert

Dans le cadre de son accompagnement quotidien auprès du Directeur de la Production, l'expert senior sera chargé notamment des tâches suivantes.

5.1 Appui quotidien au Directeur de la Production

- Assister quotidiennement le Directeur de la Production dans l'organisation, le suivi et la priorisation des activités de la Direction ;
- Appuyer l'examen des dossiers techniques, opérationnels et de maintenance soumis à la Direction ;
- Contribuer à la préparation des notes, tableaux de bord, situations techniques et documents d'aide à la décision destinés à la Direction Générale ;

- Accompagner le Directeur de la Production dans la préparation des réunions internes et externes liées aux questions de production ;
- Participer, à la demande, aux réunions techniques impliquant la Direction de la Production ;
- Assurer le suivi des décisions prises et aider à leur mise en œuvre ;
- Contribuer à la structuration des priorités hebdomadaires et mensuelles de la Direction.

5.2 Diagnostic opérationnel initial

- Analyser l'organisation interne de la Direction de la Production ;
- Examiner la répartition des tâches entre les services et les sites de production ;
- Apprécier les outils de suivi existants et leur degré d'utilisation ;
- Examiner les procédures d'exploitation, de maintenance et de suivi technique ;
- Identifier les difficultés rencontrées par les équipes ;
- Relever les principaux risques techniques, organisationnels et opérationnels ;
- Identifier les besoins prioritaires de renforcement des capacités ;
- Proposer un plan d'appui pratique, directement exploitable par le Directeur de la Production.

5.3 Appui à l'exploitation des moyens de production

- Appuyer le suivi quotidien de l'exploitation des centrales et groupes de production ;
- Contribuer à l'analyse des contraintes affectant la disponibilité des unités ;
- Appuyer la revue des incidents d'exploitation et des indisponibilités ;
- Proposer des mesures pratiques pour améliorer la continuité et la fiabilité de la production ;
- Appuyer le suivi des rendements et des performances des équipements ;
- Contribuer à l'amélioration de la coordination entre les sites de production et la direction ;
- Aider à la préparation de situations techniques régulières sur l'état du parc de production.

5.4 Appui à la maintenance des équipements de production

- Examiner les pratiques actuelles de maintenance préventive et corrective ;
- Appuyer l'élaboration ou la mise à jour d'un programme de maintenance prioritaire ;
- Contribuer à la planification des arrêts, interventions et travaux de maintenance ;
- Appuyer le suivi de l'exécution des opérations de maintenance ;
- Proposer des mesures pour réduire les indisponibilités liées à la maintenance ;
- Contribuer à la documentation des interventions et au retour d'expérience ;
- Aider à l'amélioration des procédures de maintenance et de suivi des équipements.

5.5 Appui au suivi des combustibles, coûts et performances

- Appuyer le suivi de la consommation de combustibles par site et par unité ;
- Contribuer à l'analyse des coûts de production ;
- Proposer des indicateurs simples de rendement, de consommation spécifique et de performance ;
- Aider à identifier les sources de surcoûts ou de pertes d'efficacité ;
- Appuyer la préparation de tableaux de bord sur les coûts d'exploitation ;
- Contribuer à la recherche d'actions d'optimisation réalistes et adaptées au contexte ;

- Faciliter le dialogue technique avec la Direction Financière et Comptable sur les coûts de production.

5.6 Suivi des pièces de rechange et équipements critiques

- Appuyer l'identification des pièces de rechange critiques ;
- Contribuer à l'amélioration du suivi des stocks techniques liés à la production ;
- Aider à la priorisation des besoins en pièces, consommables et équipements critiques ;
- Appuyer la préparation des spécifications techniques simples pour les besoins prioritaires ;
- Contribuer à l'amélioration de la coordination avec les fonctions achats et logistique ;
- Proposer des outils de suivi des commandes, livraisons et disponibilités des pièces ;
- Aider à réduire les risques d'indisponibilité liés au manque de pièces essentielles.

5.7 Appui à la planification de la production et aux futurs moyens de production

- Appuyer la planification de la production à court et moyen terme ;
- Contribuer à l'analyse des besoins futurs de capacité de production ;
- Participer à l'examen technique des projets de production en cours ou envisagés ;
- Appuyer la préparation de la direction à l'intégration progressive de nouvelles capacités, notamment solaires ou hybrides ;
- Contribuer à l'identification des besoins d'adaptation des procédures d'exploitation ;
- Aider à la formulation de recommandations pratiques pour améliorer la coordination entre production, transport et distribution ;
- Appuyer la préparation de notes techniques de synthèse sur les priorités de production.

5.8 Appui au reporting technique et aux tableaux de bord

- Proposer un format de reporting technique mensuel ;
- Préparer, avec les équipes, des tableaux de bord simples et exploitables ;
- Intégrer dans les tableaux de bord les indicateurs clés relatifs à la production, à la disponibilité, aux incidents, à la maintenance, aux combustibles, aux coûts et aux performances ;
- Aider à la production régulière des situations techniques ;
- Former les équipes à la mise à jour des outils de reporting ;
- Veiller à ce que les tableaux de bord soient utilisés comme outils d'aide à la décision.

5.9 Coaching opérationnel et transfert de compétences

- Accompagner les cadres et agents de la Direction de la Production dans le traitement des dossiers réels ;
- Organiser des séances pratiques de formation sur les outils mis en place ;
- Transférer progressivement les méthodes de travail ;
- Documenter les procédures améliorées ;
- Renforcer la capacité des équipes à produire des informations techniques fiables ;
- Veiller à ce que les outils développés soient maîtrisés par les équipes internes ;
- Favoriser l'autonomie progressive des cadres de la Direction.

6. Livrables attendus

Les livrables devront être simples, opérationnels et directement exploitables par la Direction de la Production.

N°	Livrable	Délai indicatif
1	Rapport de démarrage comprenant la méthodologie, le plan de travail, le calendrier détaillé et les premières priorités d'appui	Fin du 1er mois
2	Diagnostic opérationnel de la Direction de la Production	Fin du 2e mois
3	Plan d'accompagnement quotidien et de renforcement de la Direction de la Production	Fin du 3e mois
4	Modèles de tableaux de bord production, disponibilité, maintenance, combustibles et coûts	Fin du 4e mois
5	Plan de suivi des équipements critiques, des indisponibilités, des incidents et des actions de maintenance	Fin du 5e mois
6	Plan d'amélioration des procédures d'exploitation et de maintenance prioritaires	Fin du 6e mois
7	Rapports mensuels d'appui indiquant les actions réalisées, les difficultés rencontrées, les recommandations et les actions du mois suivant	Chaque mois
8	Notes ponctuelles d'aide à la décision sur les dossiers techniques importants	Selon les besoins
9	Supports de formation, procédures améliorées et outils de travail transférés aux équipes	Pendant toute la mission
10	Rapport intermédiaire de mission	À mi-parcours
11	Rapport final de mission présentant les résultats obtenus, les outils mis en place, les compétences transférées, les difficultés restantes et les recommandations finales	Fin de mission

7. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est estimée à douze (12) mois, à plein temps.

La mission sera réalisée principalement à N'Djamena, dans les locaux de TchadElec, auprès de la Direction de la Production.

L'expert devra être présent de manière régulière et continue auprès du Directeur de la Production. Des déplacements ponctuels pourront être effectués, selon les besoins, auprès des centrales, sites de production, dépôts, ateliers ou structures concernées.

8. Organisation et supervision de la mission

L'expert sera placé sous la supervision générale de la Direction Générale de TchadElec.

Il travaillera directement, au quotidien, avec le Directeur de la Production. Il interviendra comme appui opérationnel rapproché auprès de la Direction de la Production.

Il travaillera également en coordination avec :

- Les services et sites relevant de la Direction de la Production ;
- La Direction du Transport et de la Distribution ;
- La Direction Financière et Comptable, pour les questions de coûts, combustibles et besoins budgétaires ;
- La Cellule d'Exécution des Projets ;
- Les directions commerciales, administratives, achats et logistique concernées ;
- Les partenaires techniques et financiers, lorsque cela est nécessaire ;
- Le conseiller technique du Directeur Général chargé de la coordination du dispositif d'accompagnement.

Des réunions périodiques de suivi seront organisées avec la Direction Générale afin d'examiner l'état d'avancement de la mission, les difficultés rencontrées, les actions engagées et les résultats obtenus.

9. Profil requis de l'expert

9.1 Qualifications académiques

L'expert devra disposer au minimum :

- D'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 en génie électrique, électromécanique, énergie, production électrique, maintenance industrielle, ingénierie des systèmes énergétiques ou domaine équivalent ;
- Une formation complémentaire en exploitation de centrales, maintenance, gestion d'actifs, énergies renouvelables ou management technique constituera un avantage.

9.2 Expérience professionnelle générale

L'expert devra justifier :

- D'au moins quinze ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la production électrique, de l'exploitation de centrales, de la maintenance, de la planification de la production ou de la gestion technique d'actifs de production ;
- D'une expérience confirmée dans l'accompagnement opérationnel de directions techniques ou de production ;
- D'une expérience dans des sociétés d'électricité, entreprises publiques, services publics ou grandes organisations techniques ;
- D'une bonne connaissance des enjeux d'exploitation, de maintenance, de disponibilité et de maîtrise des coûts de production ;
- d'une expérience dans les pays en développement, de préférence en Afrique subsaharienne.

9.3 Expérience spécifique

L'expert devra démontrer :

- Une expérience significative dans l'appui à une direction de production ou d'exploitation électrique ;

- Une expérience dans l'accompagnement quotidien de responsables techniques ou d'équipes d'exploitation ;
- Une expérience dans la mise en place ou l'amélioration de procédures d'exploitation et de maintenance ;
- Une expérience dans le suivi de la disponibilité, des incidents, des performances et des coûts de production ;
- Une expérience dans la gestion ou le suivi de centrales thermiques, hybrides ou renouvelables ;
- Une expérience dans l'élaboration de tableaux de bord techniques ;
- Une expérience dans le coaching et le transfert de compétences à des équipes nationales.

9.4 Compétences techniques

L'expert devra disposer des compétences suivantes :

- Excellente maîtrise de l'exploitation des moyens de production électrique ;
- Bonne connaissance de la maintenance préventive et corrective ;
- Bonne maîtrise du suivi de la disponibilité et des performances des groupes ;
- Capacité à analyser les coûts de production et la consommation de combustibles ;
- Capacité à structurer des outils simples, pratiques et exploitables ;
- Capacité à produire des rapports clairs, synthétiques et opérationnels ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques techniques et bureautiques ;
- Capacité à accompagner des équipes au quotidien ;
- Aptitude au coaching et au transfert de compétences ;
- Excellente maîtrise du français écrit et oral.

10. Méthode de sélection

La sélection sera effectuée selon la méthode de sélection de consultant individuel, conformément aux procédures applicables aux projets financés par la Banque mondiale.

Cette méthode est justifiée par le caractère ciblé de la mission, la prédominance de l'expertise personnelle requise, la nécessité d'un accompagnement opérationnel rapproché à plein temps et l'absence de besoin d'une équipe pluridisciplinaire permanente.

11. Critères indicatifs d'évaluation

Critère	Pondération indicative
Qualifications générales et formation académique	15 points
Expérience professionnelle générale en production électrique, exploitation, maintenance ou gestion technique	20 points
Expérience spécifique dans l'appui aux directions de production de sociétés d'électricité ou services publics	25 points
Expérience en amélioration des procédures d'exploitation, de maintenance et de suivi des performances	15 points

Critère	Pondération indicative
Expérience en maîtrise des coûts de production, combustibles, disponibilité et tableaux de bord techniques	10 points
Expérience en accompagnement quotidien, coaching opérationnel et transfert de compétences	15 points
Total	100 points

Le score minimum recommandé pour être retenu est de 75 points sur 100.

12. Obligations de l'expert

L'expert devra :

- Assurer une présence régulière et effective auprès de la Direction de la Production ;
- Respecter les règles de confidentialité applicables à tchadelec ;
- Travailler dans un esprit de collaboration avec le Directeur de la Production et les équipes nationales ;
- Eviter toute substitution durable aux fonctions internes de tchadelec ;
- Assurer un transfert effectif de compétences ;
- Produire les livrables dans les délais convenus ;
- Signaler au Directeur de la Production et à la Direction Générale les risques majeurs identifiés ;
- Proposer des solutions pratiques et adaptées au contexte de TchadElec.

13. Résultats attendus

À l'issue de la mission, il est attendu que :

- Le Directeur de la Production bénéficie d'un appui opérationnel rapproché dans la gestion quotidienne de la Direction ;
- Les activités d'exploitation, de maintenance et de suivi de la production soient mieux organisées ;
- Les outils de suivi de la production soient améliorés ;
- Les tableaux de bord techniques soient produits plus régulièrement ;
- Le suivi des disponibilités, incidents, consommations, coûts et interventions soit mieux structuré ;
- La planification de la maintenance soit plus lisible et mieux anticipée ;
- Les procédures internes prioritaires d'exploitation et de maintenance soient améliorées ;
- Les besoins en pièces de rechange et équipements critiques soient mieux identifiés et suivis ;
- Les équipes nationales bénéficient d'un transfert réel de compétences ;
- La Direction Générale dispose d'une meilleure visibilité sur l'état et la performance du parc de production de TchadElec.

14. Disposition finale

L'expert senior résident devra inscrire son intervention dans une logique d'accompagnement quotidien, de proximité et de transfert de compétences. Sa présence auprès du Directeur de la Production devra permettre de traiter les difficultés concrètes rencontrées par la Direction, d'améliorer progressivement les méthodes de travail et de renforcer durablement les capacités des équipes.

La mission devra être conduite dans un esprit de collaboration, de pragmatisme et de respect des responsabilités internes de TchadElec. L'expert apportera son expérience et ses outils, sans se substituer aux responsables de l'entreprise, afin de contribuer à une amélioration durable de la fonction production.